

Membres en exercice	11
Présents	11
Représentés	0
Votants	11
Exprimés	11
Pour	11
Contre	0

COMMUNE DE MARVAL**Haute-Vienne**

Séance du Conseil Municipal

du 2 octobre 2026

Délibération n° 73/2026

portant sur une demande de subvention d'une association communale.

Le Conseil Municipal de MARVAL s'est réuni à la Mairie 2 octobre 2026 à 20h, selon convocation en date du 28 septembre 2026, sous la présidence de Régis de SOLMS, Maire, Kévin NYLAND étant secrétaire de séance.

Présents : Fabienne AUDIBERT - Dominique BERTRAND - Adrien COUSSY - Régis de SOLMS - Jacques FAURIOT - Pierre FERLAND - Anne Louise LAURENT - Édith LÉGER - Marie LINET - Kévin NYLAND - Vicky PRÉCIGOUT

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la mise en place d'une nouvelle association sur la commune : L'EXCUSE MARVALAISE, qui s'adresse aux passionnés de jeux de cartes.

Après lecture de la demande de l'association et l'examen du dossier, il sollicite le Conseil Municipal sur l'accord ou non d'une subvention et si c'est le cas d'en déterminer le montant.

Vu le Code général des collectivités territoriales (CGCT), notamment son article L. 1611-4 ;

Vu la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;

Vu la demande présentée par l'association L'EXCUSE MARVALAISE, en date du 17 septembre 2026, sollicitant l'attribution d'une subvention financière d'un montant de 1 200.00 euros pour l'achat d'un logiciel pour les compétitions ;

Vu le dossier déposé par l'association ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal souhaite qu'une commission étudie au préalable les demandes de subventions des associations et de repousser le sujet à un prochain conseil.

Fait à MARVAL, le 8 octobre 2026

Le Secrétaire de séance,
Kévin NYLAND



Le Maire,
Régis de Solms

